

Image not found or type unknown



## Indemnités de congé paye

Par **Justined2012**, le **22/05/2019** à **18:22**

Bonjour j'ai envoyer à mon employeur tardivement ma lettre de démission sur laquelle en vue de notre désaccord j'ai refuser de faire mon préavis elle m'a retirer 292 euros de mon salaire pour absence injustifié se que je peux comprendre en revanche j'ai cumulé 7.26 j de congé payer et elle ne me verse pour cela que 97 euros .je précise que le contrat était de 25h semaine avec le samedi une journée de 13h sans pause et que de plus elle me retient aussi 232 euros d'indemnisation de départ. Et telle en règle? Merci pour vos réponse